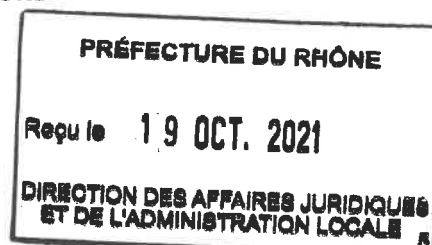


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 4 octobre 2021

Convocation adressée le 28 septembre 2021
Compte rendu affiché le 14 octobre 2021
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10



L'an deux mille vingt et un, le quatre du mois d'octobre, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 28 septembre 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es) : Nathalie PERRIN-GILBERT, Luc SEGUIN, Patrick ODIARD, Laurence CROIZIER, Richard MARION, Yves BEN ITAH, Stéphanie LEGER

Absent(es) excusé(es) : Corinne SUBAI, Cédric VAN STYVENDAEL, Nadine GEORGEL, Samira BACHA-HIMEUR

Procuration : Cédric VAN STYVENDAEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
Corinne SUBAI à Richard MARION

**Convention de mise à disposition des antennes du Conservatoire de Lyon
Ville de Lyon**

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Le Conservatoire de Lyon irrigue le territoire lyonnais au titre de ses différentes missions pédagogiques, tant en son siège de Fourvière que dans ses différentes antennes, dans les écoles municipales et salles de spectacle.

Les intervenants en milieu scolaire assurent leurs missions d'initiation auprès de 13.000 élèves de maternelles et de primaires au sein des différentes écoles des neuf arrondissements.

Des sites sont dédiés à l'enseignement de la musique actuelle (Balmont à la Duchère), au théâtre (Palais St Jean dans le Vieux Lyon), ou encore à la danse (Centre national de la Danse à Perrache).

Les antennes situées dans cinq écoles maternelles ou primaires de la Ville jouent un rôle majeur au titre de la politique de décentralisation du Conservatoire. Situées dans les quartiers des Brotteaux, Terreaux, Croix-Rousse, Etats-Unis et Guillotière, les équipes pédagogiques assurent leurs missions auprès des élèves dans des salles dédiées ou partagées. Les disciplines enseignées sont essentiellement instrumentales et couvrent les différents cursus dispensés au Conservatoire.

Ces conventions de mises à disposition des locaux municipaux au bénéfice du Conservatoire sont prévues pour une durée triennale. Les écoles sont mises à disposition gracieusement.

En revanche, les espaces du palais Saint-Jean destinés aux études théâtrales du Conservatoire sont mis à disposition en contrepartie d'une redevance locative annuelle de 19.650 €.

Au titre de l'année scolaire 2020 – 2021, présentation d'indicateurs d'activités des antennes :

ANTENNES DU CONSERVATOIRE DE LYON					
Indicateurs 2020 - 2021					
	Guillotière Paul Painlevée	Brotteaux Jean Rostand	Croix-Rousse Jean de la Fontaine	Etats-Unis Jean Giono	Terreaux Robert Doisneau
Effectifs élèves	383	114	183	68	111
Cycles	De l'éveil au perfectionnement et licence	De l'éveil au perfectionnement	Initiation à apprentissage	Initiation	De l'éveil à l'apprentissage
Disciplines	Musicales et chorale	Musicale	Musicale, chorale, chorégraphique	Musicale	Musicale

Le comité syndical, à l'unanimité,

- **adopte** les conventions de mises à disposition des antennes du Conservatoire de Lyon et des espaces du palais Saint-Jean pour le département théâtre du Conservatoire
- **autorise la présidente** à signer tout acte en relevant

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILERT

